

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 7 JUIN 2005

L'An Deux Mille Cinq, le 7 Juin

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 7 Juin 2005, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Monsieur Frédéric ESQUEVIN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIERES, Geneviève PARMENTIER, Olivier BRAULT, Jean SICARD, Louis BARRET, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Frédéric ESQUEVIN, André BAUP, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Christiane SÉGURA, Doris HUCHEDÉ, Éliane CARLES, Claude RAMON, Jean-Claude RAFFANEL, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Jacques HUC, Patrice MANGIONE, Anne-Marie ROSÉ.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS) Laure SUDRE, Christian BONZI (Pouvoir à Monsieur Frédéric ESQUEVIN), Monsieur Dominique BILLET (Pouvoir à Monsieur Michel FRANQUES), Viviane COMBES (Pouvoir à Madame Éliane CARLES), Claude JULIEN (Pouvoir à Monsieur Claude RAMON), Thierry ASTOULS (Pouvoir à Monsieur Félix TORRÈS), Max AMIEL (Pouvoir à Monsieur Gérard FABRE), Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Pierre BOUCLY (Pouvoir à Madame Anne-Marie ROSÉ)

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBEY, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Jean CAYRE, Bérengère MAUZY, Josian VAYRE, Bruno CRUSEL, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Jean-Philippe ROQUES, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Elisabeth LARAUD, Pierre GUIRAUD, Nicole CABASSOT, Francis CANOVAS, Gérard SOULOMIAC.

Présents : 30

Votants : 38

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

**N° 4 - 52 / 2005 : ACQUISITION DE PARCELLES APPARTENANT À L'ÉTAT
POUR LA CRÉATION D'UNE VOIE DE LIAISON RN 88 / VC 1
SUR LA COMMUNE DE LE SÉQUESTRE**

Monsieur Robert RAYNAL, rapporteur

Par délibération en date du 17 février 2004, Conseil de Communauté de l'Albigeois a approuvé le projet de création d'une voie entre le rond point du Séquestre et l'Avenue Saint-Exupéry, dans le prolongement de la Rue de Cap Long.

Des terrains situés sur la commune de Le Séquestre et appartenant au domaine privé de l'Etat sont concernés par l'emprise de cette future voie.

Afin de régulariser l'aspect foncier du projet, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a sollicité l'Etat (Ministère de l'Equipeement, des Transports, du Logement, du tourisme et de la Mer) en vue de l'acquisition des parcelles AD 6 en partie (131 m²), AD 7 en partie (4 945 m²), et AD 5 dans sa totalité (16 m²).

Au vu de l'estimation des services fiscaux, cette vente s'effectuerait sur la base de 4 680 Euros.

En outre, la Communauté d'Agglomération sollicite auprès du Ministère de l'Equipeement, des Transports, du Logement, du tourisme et de la Mer une autorisation d'entreprendre les travaux sur ces parcelles en préalable à la signature de l'acte de vente en vue d'organiser au mieux possible le calendrier technique pour la réalisation de cette opération.

Je vous propose :

↳ D'approuver l'acquisition des parcelles AD 6 en partie (131 m²), AD 7 en partie (4 945 m²), AD 5 dans sa totalité (16 m²) appartenant à l'Etat,

↳ D'approuver les conditions de cession proposées par le Ministère de l'Equipeement, des Transports, du Logement, du tourisme et de la Mer, sur la base de 4 680 Euro.

↳ De demander à l'Etat une autorisation d'entreprendre les travaux en préalable à la signature des actes authentiques.

↳ D'autoriser le Président de la Communauté à signer la promesse d'achat de ces parcelles à l'Etat.

↳ D'autoriser le Président de la Communauté à poursuivre cette opération et à procéder à toutes les formalités nécessaires à son complet achèvement et à signer l'acte y afférent.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

↳ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

PUBLIE LE

15 JUIN 2005

↳ Vu le courrier de la Direction Départementale de l'Équipement en date du 30 mai 2005,

↳ Vu l'avis des services fiscaux,

↳ Vu le plan,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ Approuve l'acquisition des parcelles AD 6 en partie (131 m²), AD 7 en partie (4 945 m²), AD 5 dans sa totalité (16 m²) appartenant à l'État,

↳ Approuve les conditions de cession proposées par le Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du tourisme et de la Mer, sur la base de 4 680 Euro.

↳ Demande à l'État une autorisation d'entreprendre les travaux en préalable à la signature des actes authentiques.

↳ Autorise le Président de la Communauté à signer la promesse d'achat de ces parcelles à l'État.

↳ Autorise Monsieur le Président de la Communauté à poursuivre cette opération et à procéder à toutes les formalités nécessaires à son complet achèvement et à signer l'acte y afférent.

↳ Précise que les crédits nécessaires à cette acquisition figurent au budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Malaterre", written over a horizontal line.